

**DOSSIER**  
ARBRES ET HAIES  
p.8

# Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

**GRAND ANGLE**

L'équilibre sylvo-cynégétique

p. 5 >7

**DOSSIER**

Arbres et haies

p. 8 >13

**VIE DE LA COMMUNE**

Gens d'ici, Elsa Taboulet

p.20





## Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

**E**n ce début d'année, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé et de bonheur. Ces vœux revêtent un caractère singulier. C'est avec regret que la municipalité n'a pu organiser sa traditionnelle cérémonie des vœux, qui se voulait un instant de convivialité de partage et d'échange avec vous. Jamais je n'aurai pu imaginer il y a un an de cela, connaître une année 2020 aussi folle.

Beaucoup d'entre nous n'ont pu passer les fêtes de fin d'année dans des conditions habituelles, les rassemblements en famille ou entre amis étant fortement limités. J'ai également une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu un être cher ou dont la santé est plus fragile et à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Depuis mars dernier, nombre d'activités ont été bouleversées. Le sport, la culture et les animations proposés par nos associations, maillons indispensables de notre vie en société, ont été durement touchés. Les loisirs et le commerce ont également payé un lourd tribut.

Il a fallu se réinventer collectivement, en un temps record, pour surmonter au mieux cette épreuve. Le service public (santé, sécurité, services à la population, etc.) a aussi fait preuve d'adaptation et a su répondre présent.

De tout cela, il faudra retenir l'élan de solidarité qui s'est manifesté dès les premiers jours du confinement. Selon Cicéron, « c'est dans l'adversité que se révèlent les vrais amis ». Je tiens aujourd'hui à saluer toutes celles et ceux qui se sont proposés pour apporter leur soutien et leur aide.

Malgré une année 2020 bouleversée qui a retardé ce début de mandat, la détermination des élus n'a pas été atteinte. Le conseil municipal s'est investi dès le premier instant pour faire avancer tous les projets de la collectivité : le permis de construire de la nouvelle caserne des pompiers aux Alberges a été accordé, le bâtiment de la résidence autonomie à Uriage est bien avancé ainsi que celui du pôle santé en centre-bourg, les travaux de réhabilitation de l'ancienne école élémentaire ont démarré, enfin, l'étude sur la microcentrale hydroélectrique se poursuit. Tous ces projets doivent nous faire regarder vers l'avant, confiants dans l'avenir de notre commune et sûrs de ses valeurs.

Je formule le vœu que l'année qui s'ouvre puisse être plus riche en échanges et partage et que la vaccination en qui nous plaçons tant d'espairs puisse enfin maîtriser de ce virus.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2021.

Jean-Yves Porta  
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

“ De tout cela, il faudra retenir l'élan de solidarité qui s'est manifesté dès les premiers jours du confinement.

### Diaporama

Pages 3 > 4

### Grand Angle

Pages 5 > 7

### Dossier

Pages 8 > 13

### Vie de la commune

Pages 14 > 27

### Vous avez dit bibliothèque ?

Page 28

### Chez nos voisins

Pages 29

### Vie des associations

Pages 30

### Infos pratiques

Page 31

### Infos, carnet et agenda

Page 32

23 octobre

## Réunion équilibre faune – flore à Prémol



La météo pluvieuse de ce vendredi après-midi n'a pas dissuadé une trentaine de participants d'assister à une réunion co-organisée dans la forêt syndicale indivise de Vaulnaveys sur le site de Prémol par le Conseil départemental de l'Isère et l'Espace Belledonne, en partenariat avec l'ONF et la Fédération de Chasse de l'Isère. Dans le cadre de leurs nouvelles fonctions d'élus, des membres du conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut ont été invités à une réunion d'échange autour des questions liées à l'équilibre sylvo-cynégatique (les interactions entre les cervidés et le renouvellement forestier).

Si le sujet vous intéresse, rendez-vous dans le Grand Angle de cette édition (page 5).

Du 1<sup>er</sup> novembre au 13 décembre

## Collecte ponctuelle de textiles

La Métropole s'est fixé comme objectif de réduire les quantités de textiles encore présents dans les bacs de collecte des ordures ménagères. En 2015, ceux-ci contenaient encore en moyenne 7 kg de textiles par habitant et par an, qui pourraient être réemployés ou recyclés. Le but, faire tomber ce chiffre à 2 kg.

A l'automne, une opération de collecte de textiles a été organisée sur la commune. Un conteneur, installé sur la friche « Vigne » (en face du groupe scolaire) pendant un mois et demi, a recueilli vêtements, sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et même peluches inutilisés. Autant de textiles qui ne finiront pas dans nos poubelles !



20 novembre

## Collecte solidaire au profit des Restos du cœur

Fin novembre s'est tenue, devant la mairie, la collecte solidaire au profit des Restos du cœur. Et les Vaulnaviards se sont montrés particulièrement généreux ! Féculents, boîtes de conserve, biscuits, articles pour bébé... rien ne manquait ! Le fruit de la collecte a été acheminé le lundi suivant au dépôt des Restos le plus proche.

A l'heure où beaucoup de collectes ont été annulées ou reportées en raison de la situation sanitaire, ces dons ont été précieux. Un grand merci à tous les donateurs ainsi qu'aux bénévoles de cette collecte du cœur.



# Diaporama

de novembre à janvier 2021

11 décembre

## Déplacement exceptionnel du marché

En ce 11 décembre, il ne fallait pas chercher le marché au pied de l'église mais sur la place du Champ de Foire pour une édition délocalisée et légèrement agrandie (ce marché n'avait pas vocation à remplacer le marché de Noël, annulé pour cause de Covid-19). Quelques commerçants avaient fait le déplacement pour prêter main forte aux marchands habituels. On pouvait exceptionnellement y retrouver du foie gras, du vin de Savoie, du miel ou encore des bières de l'Oisans, pour faire le plein de bonnes choses!



Du 18 au 23 décembre

## Six jours pour se faire dépister avant les fêtes

Les professionnels de santé de la commune (pharmacie de Vaulnaveys et les infirmières libérales) se sont organisés fin décembre pour proposer à la population 6 jours de dépistage gratuit de Covid-19. Il s'agissait de tests antigéniques (prélèvement naso-pharyngé) organisés à la salle polyvalente du 18 au 23 décembre. Il suffisait de prendre rendez-vous auprès de la pharmacie située au centre-bourg et de présenter sa carte vitale.

9-15 et 16 décembre

## Colis des aînés

Alors que la pandémie empêchait tout rassemblement (supprimant de fait le repas des aînés), les anciens de la commune ont reçu un colis de gourmandises pour les fêtes de fin d'année. À domicile, en mairie ou au cours de trois permanences (à la salle polyvalente et à la salle Belont), 325 colis ont été distribués par le CCAS.





© Paul Engélmann

# L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE: COMPRENDRE LES ENJEUX POUR MIEUX PROTÉGER LA FORÊT ET SA BIODIVERSITÉ

**L**a météo pluvieuse de ce 23 octobre 2020 n'a pas dissuadé une trentaine de participants d'assister à une réunion co-organisée dans la forêt syndicale indivise de Vaulnaveys sur le site de Prémol par le Conseil départemental de l'Isère et l'Espace

Belledonne, en partenariat avec l'ONF et la Fédération de Chasse de l'Isère. Dans le cadre de leurs nouvelles fonctions d'élus, des membres du conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut ont été invités à une réunion d'échange autour des questions liées

à l'équilibre sylvo-cynégétique (les interactions entre les cervidés et le renouvellement forestier).

## UN ÉQUILIBRE ROMPU

Dans le massif de Belle-donne sud, l'équilibre faune-flore semble rompu. En effet, la forte augmen-

tation et propagation du cerf venu naturellement des massifs voisins a déséquilibré la forêt. Ainsi, il a été constaté que depuis quelques années la régénération de la forêt, et notamment des résineux, ne se faisait plus correctement.

Pour mieux appréhender ce phénomène, des enclos témoins ont été construits en 2017 près du site de Prémol. L'objectif de ces deux enclos, l'un de 40 m<sup>2</sup> et l'autre de 74 m<sup>2</sup>, est d'observer par comparaison comment se comporte la végétation qui se trouve dans ces deux enclos par rapport à celle qui se développe autour (exclos). Par définition, les exclos sont

soumis au passage des animaux et notamment des cervidés. Bonne nouvelle! La forêt tend à se régénérer: il y a des semis en nombre. En revanche, il a été observé que les semis en exclos sont broutés et abîmés alors que ceux qui ont poussé dans les enclos sont indemnes. La trop forte population des animaux compromet à terme le renouvellement normal de la forêt.

Depuis 2017, des campagnes de comptage des animaux sont organisées au printemps. Il a été observé, ces dernières années, une augmentation de la population des cervidés (chevreuils et cerfs).

#### LES CONFLITS D'USAGE

La forêt est un bien que doivent se partager de nombreux usagers avec des intérêts parfois

antagoniques. Ainsi, les sylviculteurs entretiennent les forêts et exploitent les arbres pour répondre aux besoins de la filière bois (bûcherons, scieries, charpentiers, professionnels du bois transformé par l'industrie) et à ceux de la population (bois de chauffage, mobilier, construction). Ces professionnels du bois sont gênés par un développement non

## LA FORÊT, CHIFFRES ET INFOS CLÉS

**65%**

des forêts de Belledonne appartiennent à des propriétaires privés

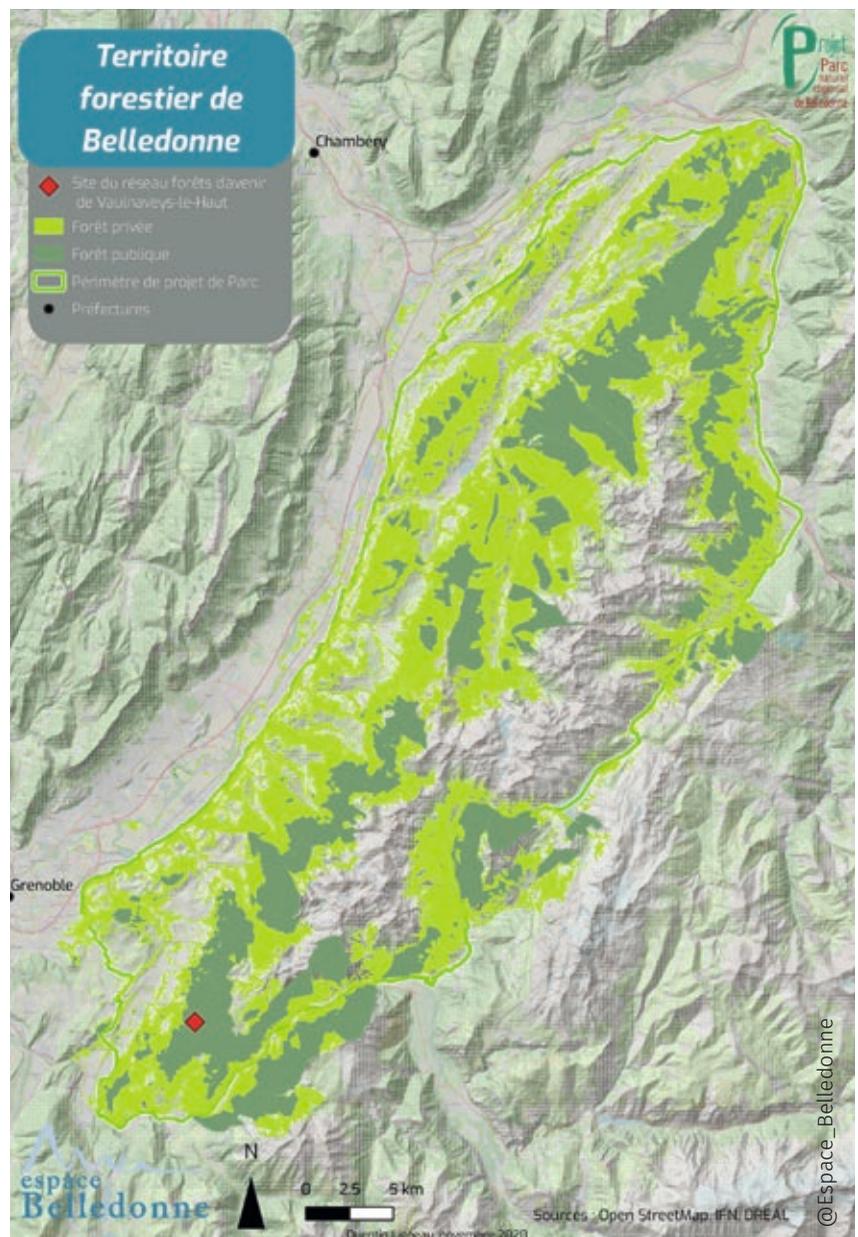
**10%**

sont administrés par l'ONF pour le compte de l'État

**25%**

sont à la charge des communes

Les forêts de montagne gérées par l'ONF sur le massif de Belledonne sont traitées en futaie jardinée ou en futaie irrégulière. Dans une futaie irrégulière, on trouve des arbres de divers âges, de différentes hauteurs avec un mélange d'essences: sapins, épicéa, hêtres, érables, etc. Ce type de structure est beaucoup plus résistante aux effets climatiques: le mélange feuillu résineux est aussi à préconiser pour accroître la résilience de ces milieux.





© COFORET

“

*Chevreaux et cerfs mangent les bourgeons des jeunes pousses et écorcent les troncs.*

maîtrisé de cervidés. En effet, chevreuils et cerfs mangent les bourgeons des jeunes pousses et écorcent les troncs. Les arbres ne pourront donc pas grandir normalement et devenir des pièces bien proportionnées et exploitables. De fait, les alliés des sylviculteurs sont les chasseurs et... le loup – prédateur naturel des cervidés. D'autres usagers de la forêt tels que les randonneurs, les cueilleurs de champignons, les amateurs de vélo de montagne (VTT), certaines associations de protection de la faune sauvage cohabitent parfois difficilement avec les chasseurs. Autre conflit d'usage : les bergers qui font paître leurs troupeaux à la lisière de la forêt, difficilement compatible avec la présence du loup.

#### **L'ENJEU CLIMATIQUE**

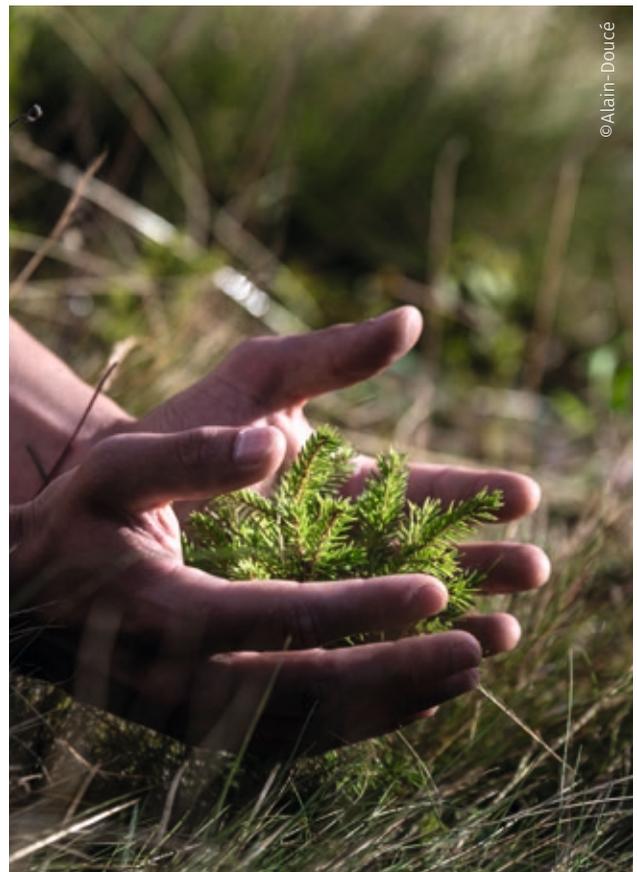
L'adaptation de nos forêts au changement climatique est aussi un enjeu qu'il nous appartiendra de

gérer dans ces prochaines années. Les faiblesses de certaines essences d'arbres et notamment l'épicéa et les risques sanitaires induits sont déjà présents.

#### **LA NÉCESSITÉ D'UNE GESTION EXEMPLAIRE POUR TROUVER L'HARMONIE**

Avec en toile fond une réflexion à tenir sur l'adaptation de notre forêt au réchauffement climatique, la gestion de la forêt doit être exemplaire. Cela passe par une gestion durable mais aussi des travaux de débroussaillage, l'entretien de prairies susceptibles de mieux convenir aux cervidés et de les contenir dans des zones plus adaptées à leurs besoins. Il faudra également compter sur un comptage et un suivi des populations animales et un juste prélèvement de têtes. L'étude des semis dans les enclos et les exclos permettra d'évaluer dans le temps la qualité de la gestion de la forêt.

L'objectif est de maintenir un équilibre entre les populations de cervidés et le renouvellement de la forêt.



©Alain-Dourcé



# ARBRES ET HAIES

**L**es arbres et les haies plantés en limite de propriété doivent respecter un certain nombre de règles de distance, de hauteur et d'usages sous peine d'être à l'origine de conflits de voisinage. Mais au-delà de cet aspect réglementaire, ils participent à la qualité des paysages de nos bourgs et hameaux et peuvent constituer, sous

réserve d'un choix judicieux des essences, un élément important de la biodiversité des milieux urbanisés. Vous retrouverez dans ce dossier les principales règles à respecter vis à vis du voisinage ou du domaine public mais aussi des conseils et suggestions pour allier qualité paysagère et richesse environnementale.

## RÉGLEMENTATION\*

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations

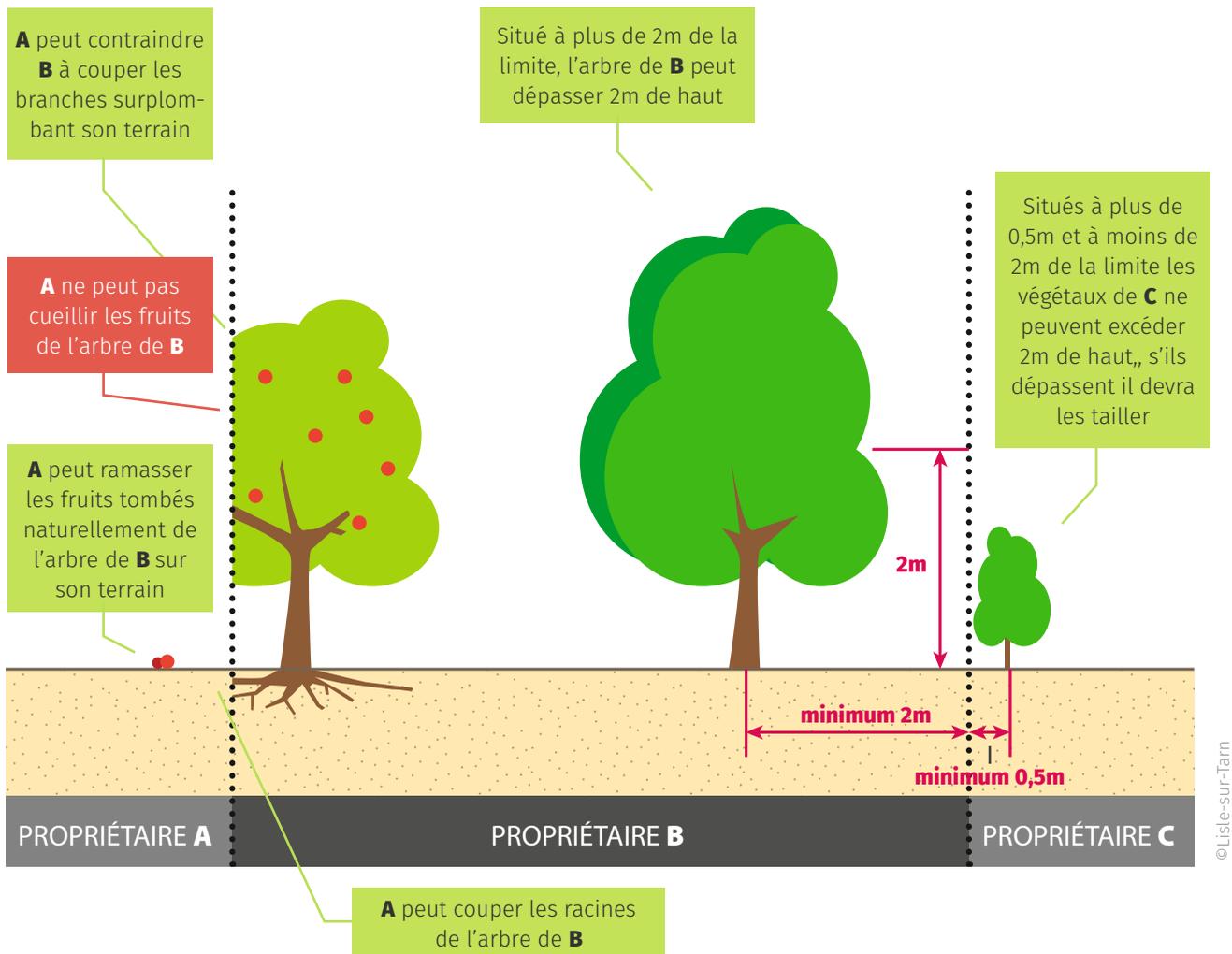
répondent également à une réglementation précise.

### DISTANCE PAR RAPPORT AU TERRAIN VOISIN

#### Distance minimum

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain

## Distances et tailles des plantations



© Lisie-sur-Tarn

et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum. Si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain. La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

### Mode de calcul

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre. Attention : les hauteurs indiquées sont les hauteurs maximales atteintes par les végétaux et non leur hauteur le jour où vous les taillez.

### Si cette distance n'est pas respectée

#### Cas général

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale. Il doit adresser au voisin dont les plantations ne respectent pas les distances légales un courrier en recommandé avec accusé de réception.

En cas de refus du voisin, il faut avoir recours à une démarche amiable à l'aide :

- d'un conciliateur de justice (procédure gratuite) ;
- ou d'une médiation (démarche payante) ;
- ou d'une procédure participative (démarche payante avec recours à un avocat).

**À savoir :** entreprendre cette démarche est une étape préalable incontournable pour engager ensuite un recours éventuel devant le juge.

Vous pouvez vous adresser au conciliateur de justice, à la Chambre nationale des praticiens de la médiation ou à un avocat.

En cas d'échec, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

#### **Plantations existantes depuis au moins 30 ans**

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, mais qu'elles sont situées :

- à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété,
- ou sont situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété et dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans,

alors seule une démarche amiable (recherche d'un accord) peut être envisagée auprès du voisin dont les plantations ne respectent pas les distances légales.

#### **Entretien**

##### **Branches**

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au

voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

##### **Racines, ronces**

Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

##### **Plantations mitoyennes**

Vous pouvez détruire la plantation mitoyenne jusqu'à la limite de votre propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.

##### **Cueillette**

##### **Plantation appartenant au voisin**

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

##### **Plantation mitoyenne**

Les produits des plantations mitoyenne (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires.

Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

- naturelle (les fruits tombent tout seuls) ;



- chute provoquée (par secousse par exemple) ;
- ou cueillette directe.

#### **DISTANCE PAR RAPPORT AU DOMAINE PUBLIC**

##### **Plantations le long des voies publiques**

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

##### **En bordure d'un chemin rural ou vicinal**

La limitation peut être fixée par le Maire ou par les usages locaux. Si rien n'est prévu, vous êtes libre de planter en limite, à condition de respecter la visibilité et d'élaguer régulièrement les plantations. - article 18 du décret du 18 septembre 1969.

##### **Dans les virages**

Côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30 m de

chaque côté de la courbe (article de référence sur les plantations art.671, s'il n'y a pas d'usages locaux).

##### **Voie communale**

Un retrait minimum de 0.50 m à partir de l'alignement.

##### **Route nationale ou départementale distance imposées**

Sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie :

- 6 m pour les arbres ;
- 2 m pour les haies.

\*Source: <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

# PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ\*

Les haies et arbres des jardins de nos habitations participent de manière très prégnante au caractère paysager de nos villages et hameaux. Éléments à part entière de la trame éco-paysagère, végétale et naturelle qui structure notre environnement, ils contribuent à l'ambiance rurale qui caractérise notre territoire.

Pour éviter l'aspect de «béton vert» engendré par les haies monospécifiques de lauriers ou de thuyas, la plantation de haies libres

diversifiées ou de type champêtre permettra d'enrichir et de diversifier les perceptions et la qualité des paysages, de développer la biodiversité en créant des habitats favorables à la faune.

Les arbres et arbustes fournissent des ressources nourricières (bourgeons, fleurs, graines et baies) à de nombreuses oiseaux (moineau, mésange charbonnière, mésange bleue, rouge gorge, fauvette à tête noire, verdier, merle, ...) et grande variété d'insectes

qui nourrissent martinets et hirondelle des fenêtres. Les essences végétales pourront être adaptées au contexte (secteur urbain, rural ou naturel), au milieu (sec ou humide), à la situation (ensoleillée, ventée, ombragée...) et leur diversité donnera à la haie une meilleure résistance aux maladies, aux parasites et aux agressions diverses (pollution, périodes de canicule ou de pluies extrêmes, ...).

Les essences seront de préférence locales (voir

palette végétale ci-après) afin de limiter les soins spécifiques (arrosage, engrais ou pesticides) et de maintenir l'équilibre écologique en fournissant notamment une alimentation conforme au régime alimentaire de la faune locale (insectes, petits mammifères, oiseaux, mollusques).

\*Source: OAP Paysage et biodiversité (PLUi de Grenoble-Alpes Métropole)

ARBUSTES			
HAIE LIBRES, BOSQUETS LIBRES ET HAIES BRISE-VENT			
ESSENCES À PLANTER	ADAPTÉ MILIEU SEC <sup>1</sup>	ADAPTÉ MILIEU HUMIDE <sup>2</sup>	AUTRES SPÉCIFICITÉS
Amélanchier ( <i>Amelanchier ovalis</i> )	X		très mellifère / baie en été / adapté montagne <sup>1</sup>
Argousier ( <i>Hippophae rhamnoides</i> )	x		épineux / mellifère et baie en hiver / adapté montagne
Aubépine ( <i>Crataegus sp.</i> )			épineux / baie en hiver / adapté montagne
Buis ( <i>Buxus sempervirens</i> )	x		très mellifère / adapté montagne
Camerisier à balais ( <i>Lonicera xylosteum</i> )	x		baie en été / adapté montagne
Cerisier de St-lucie ( <i>Prunus mahaleb</i> )	x		très mellifère / baie en été
Charme commun ( <i>Carpinus betulus</i> )		x	attire les oiseaux
Cornouiller mâle ( <i>Cornus mas</i> )	x		très mellifère / baie en été
Cornouiller sanguin ( <i>Cornus sanguinea</i> )		x	très mellifère / baie en hiver
Églantier ( <i>Rosa canina</i> )			épineux
Épine Vinette ( <i>Berberis vulgaris</i> )	x		très mellifère / baie en hiver / adapté montagne
Érable champêtre ( <i>Acer campestre</i> )	x		très mellifère / adapté montagne
Fusain d'Europe ( <i>Evonymus Europaeus</i> )	x		très mellifère / baie en hiver / adapté montagne
Groseiller rouge ( <i>Ribes rubrum</i> )			
Houx* ( <i>Ilex aquifolium</i> )			épineux / très mellifère / adapté montagne
Nerprun purgatif ( <i>Rhamnus catharticus</i> )	x		épineux / mellifère / adapté montagne
Noisetier ( <i>Corylus avellana</i> )		x	mellifère / adapté montagne
Pommier commun ( <i>Malus domestica</i> )			très mellifère / baie en hiver / adapté montagne
Poirier sauvage ( <i>Pyrus communis</i> )	x		très mellifère / baie en été / adapté montagne
Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> )	x		épineux / baie en hiver / adapté montagne
Sureau Noir ( <i>Sambucus nigra</i> )			très mellifère / baie en été / adapté montagne
Troène champêtre ( <i>Ligustrum vulgare</i> )			tous sol / mellifère
Viorne boule neige ( <i>Viburnum opulus</i> )			espèce indigène (existe des variétés horticoles) / mellifère
Viorne Lantane ( <i>Viburnum lantana</i> )	x		baie en été / adapté montagne

## ESPÈCES À ÉVITER DANS LES PROJETS

Les espèces exogènes ou exotiques (qui viennent d'ailleurs) peuvent devenir envahissantes et invasives. Elles concurrencent alors les espèces locales, modifient les paysages, déséquilibrent et provoquent d'importantes nuisances, souvent irréversibles, à la biodiversité d'un écosystème. En raison de leur caractère invasif et/ou de leur faible valeur écologique, les espèces ci-après seront évitées dans les plantations.

Arbres aux papillons - Bambou - Buisson ardent - Cypripès - Impatience de l'Himalaya - Laurier palme - Thuya - Topinambour

## COMMENT PLANTER UNE HAIE CHAMPÊTRE?\*



PRÉPARER LE SOL



PLANTER LES PLANTS



PAILLAGE

**LES MOIS DE FIN NOVEMBRE À MARS SONT LES MEILLEURS POUR ENTREPRENDRE UNE TELLE PLANTATION!**

### 1 PRÉPARER LE SOL

Pour assurer la reprise et une bonne croissance des plants, le sol pourra être « préparé » de la manière qui suit :

Commencez par effectuer un désherbage manuel (uniquement!) car il est préférable que la terre soit exempte d'herbes. Ces dernières font en effet « concurrence » aux jeunes plants de votre haie en prélevant des minéraux dans le sol.

Effectuez les trous de plantation, à l'aide de pioche, houe, bêche, ou fourche. Ameublissez la terre en bêchant au fond des trous pour favoriser la pénétration de l'eau en profondeur et pour aérer le sol afin que les racines puissent se développer correctement.

### 2 PLANTER LES PLANTS

Les trous de plantation ne doivent pas être trop étroits pour éviter de compresser les racines. Ils doivent être suffisamment spacieux pour permettre de poser délicatement le plant sans tordre les racines, elles doivent

s'étaler et être dans leur position naturelle. De plus, les trous doivent être assez profonds pour que le collet de la plante soit au niveau du sol. Une fois les plants posés méticuleusement dans les trous, comblez-les avec la terre que vous avez mise de côté au moment de creuser, tout en la mélangeant avec le compost de votre jardin. Au moment de combler le trou et de recouvrir le sol, il est conseillé de disposer la terre en cuvette autour du pied pour optimiser l'arrosage et éviter le ruissellement. Tassez légèrement la terre et arrosez abondamment. C'est cet

arrosage qui permettra à la terre de se mettre en contact avec les racines.

### 3 PAILLER

Une fois la haie plantée, le paillage est essentiel pendant les deux à trois premières années pour un développement optimal. Le paillage permet d'éviter la repousse des herbes et conserve l'humidité du sol en évitant l'évaporation. Le paillage doit être impérativement naturel et biodégradable: copeaux de bois (broyat), paille, paille de lin, feuilles mortes. Si vous tondez des petites zones de votre terrain, vous pouvez placer vos résidus



LER

PROTÉGER

ENTRETENIR

de tonte en fine couche directement au pied des arbustes. Une tonte séchée au préalable pourra être placée en couches plus épaisses.

#### 4 PROTÉGER

Si votre haie est à la portée des lapins, chevreuils ou lièvres, il sera nécessaire de protéger vos jeunes pieds avec, par exemple, des manchons de protection en matériau biodégradable.

#### 5 ENTRETENIR

Dans la mesure du possible, il est conseillé de laisser évoluer les plantations librement: le

mieux est de ne rien faire car toute taille est une agression qui fragilise les végétaux! Néanmoins une taille est parfois nécessaire, notamment pour les plantations de voisinage ou proches des voiries. Pour cela, la taille devra toujours se faire en dehors de la période de reproduction des oiseaux (qui a lieu d'avril à fin juillet), au risque de perturber ou de détruire les nichées d'oiseaux. Si vous taillez, faites-le de préférence en hiver, avant la montée de la sève entre novembre et décembre.

\*Source: <https://refuges.lpo.fr/>



## Enfance

## ADAPTATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les services périscolaires sont victimes de leur succès! Le volume d'heures alloué à l'étude surveillée a dû être augmenté de près de 40 % en 3 ans. En outre, ces tarifs, jusque-là uniques, ne prenaient pas en compte les disparités des revenus des familles utilisant ces services.

Aussi, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022, les tarifs\* de garderie du soir et d'étude surveillée seront modulés en fonction du quotient familial (QF) déterminé par la CAF. Les familles concernées devront alors fournir au service périscolaire une attestation CAF comprenant le QF et le numéro d'allocataire afin de pouvoir leur attribuer le tarif correspondant. A défaut de ces informations à la rentrée de septembre prochain, le tarif le plus élevé sera attribué.

QF	GARDERIE DU MATIN De 7h15 à 8h30	GARDERIE OU ÉTUDE Départ avant 17h30	GARDERIE OU ÉTUDE SURVEILLÉE PUIS GARDERIE Départ après 17h30
<b>0 à 760</b>	2,40 €	3,10 €	3,70 €
<b>761 à 1680</b>	2,40 €	3,30 €	3,90 €
<b>1681 et plus</b>	2,40 €	3,50 €	4,10 €

\* tarifs votés lors du conseil municipal du 17 décembre 2021

## Enfance

### PRÉINSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les préinscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 ont lieu à l'accueil de la mairie du 4 au 29 janvier.

## Elles concernent:

- les enfants nés en 2015 (école élémentaire);
- les enfants nés en 2018 (école maternelle);
- et les nouveaux arrivants.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille.





### *Petite enfance*

## **BLEU CITRON, UN VÉRITABLE LIEU RESSOURCE POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS**

Bleu Citron est un service de la petite enfance géré par le SICCE et dirigé par Camille Bonnet (coordinatrice). C'est un lieu d'accueil enfants-parents créé en 2000 avec pour objectifs de préserver le lien social et de soutenir la fonction parentale. En cette période où les relations sont mises à mal, Bleu Citron est un lieu qui devient essentiel et nécessaire. Il apporte une bouffée d'oxygène pour les familles et pour les enfants! Bleu Citron est un espace qui accueille de manière libre et sans inscription, des jeunes enfants de moins de 4

ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents, etc.) pour un temps déterminé.

Dans un lieu aménagé avec des professionnels garants des règles de vie en collectivité et de la sécurité sanitaire, il est encadré par deux accueillantes formées et professionnelles de l'enfance et de la famille. Celles-ci offrent un espace convivial de jeux et d'échanges.

Les règles qui fondent le lieu sont l'anonymat et la confidentialité. Bleu Citron favorise les temps d'échanges et de ren-

contres. Il offre un temps commun à l'enfant et à l'adulte, dégagé de tout jugement. Ce moment est important pour conforter à la fois les liens sociaux et affectifs et permettre la séparation avant l'entrée à l'école. L'accès au lieu d'accueil est gratuit.

Malgré le 2<sup>e</sup> confinement, par ses missions essentielles, Bleu Citron a pu rester ouvert et continue à proposer deux accueils:

- tous les lundis matins de 9h à 11h30 dans la salle du périscolaire de l'école Victor Pignat à Jarrie ;
- tous les jeudis matins de 9h à 11h30 à la Maison de l'enfant de Vizille.

**EN SAVOIR** 

**Lieu d'accueil enfant parents**

 | 04 76 25 81 80

 | [prenbulle@lesicce.fr](mailto:prenbulle@lesicce.fr)

*Petite enfance***PRÉ EN BULLE, LA SLOW PÉDAGOGIE EST ENTRÉE À LA CRÈCHE**

Lundi, à l'accueil à Pré en Bulle, les enfants découvrent un atelier de camions et copeaux de bois. Mardi, des bacs d'eau avec beaucoup de mousse. Mercredi, les

petits animaux de la ferme sont mis en scène avec du foin, du maïs. Jeudi, c'est maquillage et bain de poupons. Enfin, vendredi, c'est cuisine avec la confection d'une soupe de fleurs, etc.

**Mais que se passe-t-il en ce moment à Pré en Bulle ?**

Après une fin d'année 2019-2020 très spéciale, la structure a été réquisitionnée le 16 mars dernier pour l'accueil des enfants de soignants. Les professionnelles ont voulu garder au centre de leur attention l'accueil de l'enfant et son bien-être dans un contexte

sanitaire et hygiéniste très fort. La slow pédagogie s'est donc imposée de par son approche ludique, esthétique et surtout dans le plaisir du jeu simple et du jeu en extérieur, en lien avec la nature, la découverte, la fierté de l'apprentissage et l'accès à l'autonomie, ou encore le bonheur des instants partagés et co-construits. Cette approche pédagogique place l'enfant dans une position d'explorateur. Il découvre, expérimente les ateliers mis en place par les professionnels et prend le temps de vivre son expérience. Chaque atelier

est élaboré avec soin, en reprenant les codes de plaisir de l'enfant dans le respect de son développement et de ses capacités. Méline Boyer, formatrice et créatrice de la slow pédagogie, a pu accompagner l'ensemble de l'équipe de Pré en Bulle dans cette démarche.

*Petite enfance***DEVENIR PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE À SON DOMICILE**

Devenir assistant maternel peut être une réelle source d'épanouissement professionnel dans le champ de la petite enfance. Exercer ce métier répond également au manque de place d'accueil du jeune enfant sur notre territoire.

**EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?**

L'assistant maternel accueille les enfants à son domicile pendant que leurs parents travaillent. Pour exercer cette profession d'assistant maternel, plusieurs étapes sont à suivre :

- Obtenir l'agrément (examen médical, compétences éducatives,

logement adapté, etc.) du Conseil départemental de l'Isère. Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel et constitue la garantie de conditions d'accueil satisfaisantes pour l'enfant. Il a une durée de 5 ans renouvelable.

- Suivre une formation d'une durée de cent vingt heures : 80 heures avant l'accueil du premier enfant et 40 heures effectuées dans les deux ans qui suivent le premier accueil. En cours d'emploi, l'assistant maternel a accès à la formation professionnelle continue.

- Se soumettre aux dispositions du Code du travail et aux dispositions

spécifiques fixées par la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Les qualités requises pour exercer ce métier :

- L'envie d'accompagner le jeune enfant dans son développement en collaboration avec les parents, avec patience et attention ;
- La rigueur en terme d'hygiène et de sécurité ;

- Un bon sens du contact humain afin d'établir un climat de confiance avec les parents ;

- L'imagination ainsi que la créativité et la curiosité pour assurer un éveil des enfants adapté à leur évolution.

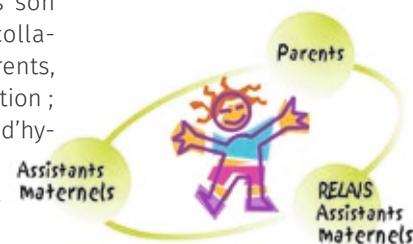
**EN SAVOIR** ++

**SICCE**

**Relais Assistants Maternels du SICCE**

☎ | 04 76 78 89 09 touche 2

@ | ram@lesicce.fr





© Johannes BRAUN

*Environnement*

# PRÉSENTATION DE **L'ESPACE BELLEDONNE**

  
espace  
Belledonne

## Environnement

## PRÉSENTATION DE L'ESPACE BELLEDONNE

**C**réé en 1998 à l'initiative des élus du territoire, l'Espace Belledonne a pour objet de promouvoir un développement équilibré et concerté de la chaîne de Belledonne, respectueux des patrimoines et des ressources. Après douze années d'activités au service du territoire, l'association franchit en 2014 une nouvelle étape en s'engageant dans la création d'un Parc Naturel Régional à l'image du Parc Naturel du Vercors ou de celui de la Chartreuse. C'est un objectif qui nécessite un travail de longue haleine et qui doit composer avec les aléas des enjeux politiques et financiers. Pour pouvoir bâtir un projet de Parc Naturel Régional de Belledonne, il est indispensable de fédérer les différents acteurs et de se fixer une politique cohérente et collégiale sur tous les aspects: tissu économique, agriculture, sylviculture, pastoralisme, tourisme, culturel mais aussi social, environnemental et paysager.

### QUI FAIT PARTIE DE L'ESPACE BELLEDONNE ?

L'Espace Belledonne regroupe à la fois des acteurs publics, nombreux mais également des acteurs du secteur privé. Elle peut également compter sur ses salariés et stagiaires qui font vivre la structure.

### Des acteurs publics

Des acteurs publics tels que 59 communes de la chaîne de Belledonne dont Vaulnaveys-le-Haut, 6 intercommunalités parmi lesquelles: Grenoble Alpes Métropole, les communalités de communes du Grésivaudan, de Cœur de Savoie, de Porte de Maurienne, Oisans et 4C (Canton de la Chambre), les départements de l'Isère et la Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes. Mais aussi l'ONF, les Chambres de l'Agriculture du Commerce et de l'Industrie.

### Des acteurs privés variés

- Orientés sylviculture, agriculture, pastoralisme ;
- À vocation touristique



et sportive (Offices du Tourisme, Régies des remontées mécaniques, Association des gardiens de refuges de l'Isère, etc.) ;

- En lien avec la protection du patrimoine naturel et culturel (fédérations de chasse et de pêche, structure de préservation de l'environnement, associations culturelles, musées) ;

### Son personnel

Une dizaine de salariés et de stagiaires qui travaillent au quotidien.

### QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ESPACE BELLEDONNE ?

L'Espace Belledonne se doit d'abord de porter des actions structurantes pour le territoire. On peut notamment citer les événements intitulés « Belledonne et Veillées » ou encore la création du sentier de Grande Randonnée le GR®738 qui traverse la chaîne de Belledonne de Vizille à Aiguebelle en Savoie.

L'Espace inscrit également son action dans des programmes qui mobilisent des financements conséquents venant des Communautés de Com-



munes, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'État et de l'Europe. Ces programmes permettent de soutenir des actions concrètes sur Belledonne. 4,5 millions d'euros ont été mobilisés sur les 5 dernières années.

Au fil des années, l'Espace Belledonne est devenu le lieu privilégié d'échange et de dialogue où tous les acteurs de la chaîne de Belledonne peuvent se rencontrer et discuter par le biais des associations et des gouvernances qui les représentent. Grâce à ce lieu d'échange où l'on

apprend à se connaître et à se comprendre, des compromis peuvent être trouvés malgré des intérêts qui sont souvent divergents. C'est là que des projets émergent dans des domaines très variés et que des plans de financements se montent dans des secteurs tels que l'agriculture, le pastoralisme, la forêt, le tourisme, la culture et la biodiversité.

#### ET DEMAIN ?

Si l'Espace Belledonne a pour mission de promouvoir la cohérence et l'identité du massif de Belledonne, dans un contexte de changement

climatique qui affecte notre territoire, il ne pourra le faire qu'avec le soutien de tous. Il appartiendra aux nouveaux élus de défendre le projet de Parc Naturel Régional pour la chaîne de Belledonne pour assurer le développement économique, social et culturel de ce territoire tout en préservant sa biodiversité et son patrimoine naturel et paysager.

EN SAVOIR  

 | [www.espacebelledonne.fr](http://www.espacebelledonne.fr)

### Cadre de vie

## LES TRAVAUX EN PHOTOS



Situés au centre-bourg, **le Pôle santé et les logements** qui l'accompagnent, redessinent peu à peu le cœur du village.

**La Résidence autonomie**, située en toute proximité du golf, prend forme !



Fin 2020, la Métropole a mené d'importants travaux dans **la contre-allée d'Uriage** (entre la Tuilerie et l'entrée de la Résidence autonomie) afin de renouveler le patrimoine arboré de cette zone, à la suite de l'abattage d'arbres malades.



**Le golf** a lancé d'importants travaux d'investissements avec notamment la construction d'un restaurant.

Gens d'ici

## ELSA TABOULET, CHAMPIONNE D'AVIRON



**2**020, quelle année pour Elsa Taboulet ! Cette Vaulnaviarde de 18 ans est auréolée, depuis septembre dernier, d'une médaille d'or obtenue au championnat d'Europe U23 d'aviron à Duisburg, en Allemagne. La jeune barreuse et les 4 rameuses en pointe ont battu le record du monde de leur discipline lors de la finale les opposant aux Roumaines, aux Allemandes et aux Biélorusses. En décembre 2020, Elsa, barreuse de l'équipe de France U23 et de l'Aviron grenoblois, a également été élue Espoir de l'année 2020 en Sud-Isère dans le cadre des Trophées Sportifs Le Dauphiné Libéré/Le Cercle 1892.

Mais revenons sur le parcours exceptionnel de cette jeune femme qui a grandi à Uriage.

Cette graine de championne a découvert l'aviron en classe de sixième dans le club de l'Aviron Grenoblois. Au début comme rameuse, puis ensuite comme barreuse. C'est par hasard qu'elle a commencé à barrer le bateau de sa sœur Clara (elle-même championne de France en classe de seconde en 8 de pointe) en absence de la barreuse lors d'un entraînement. Elsa y a pris goût et les entraîneurs lui ont fait confiance jusqu'à arriver au très haut niveau de l'aviron. Mesurant 1 m 62, sa petite taille est un véritable atout. Elle ne doit d'ailleurs pas dépasser 55 kg pour les compétitions.

En 7 ans d'entraînement et de pratique, son parcours est déjà incroyable ! Elle a barré des équipages d'athlètes internationaux du club grenoblois, aussi bien hommes que femmes, lors des championnats de



© FFA-Daniel Bln

France mais aussi lors de régates internationales de renom comme la Head of The Charles à Boston ou la Royal Henley Regatta en Angleterre. Elle a barré également l'équipe régionale Auvergne Rhône-Alpes à plusieurs reprises et, depuis l'année dernière, elle a eu l'occasion de barrer des équipages de filles de moins de 23 ans lors des deux derniers championnats d'Europe. En 2019, elle a décroché l'argent avec un équipage de 8 rameuses en pointe.

national en bateaux longs qui ont lieu fin juin/début juillet selon les catégories). Avant le printemps, les rameurs s'entraînent en bateaux courts et ils n'ont pas besoin de barreur. Concernant les entraînements avec l'équipe de France, ils ont lieu en été, pendant des stages de préparation pour les différents championnats et, dans ce cas, Elsa part en stage de 2 semaines dans une base d'entraînement pour préparer la compétition. Cette année, comme Elsa se trouve en Espagne, elle ne pourra pas préparer les championnats nationaux avec son club habituel, mais elle espère pouvoir participer à des compétitions internationales cet été avec l'équipe de France.

Actuellement étudiante à Valencia en Espagne, la Vaulnaviarde franco-espagnole poursuit ses études dans une école vétérinaire. Quant à son programme d'entraînement dans son club de l'Aviron Grenoblois, étant barreuse, son rôle est limité aux entraînements à partir du printemps (pour la préparation des championnats



© FFA-Eric Marie

*Urbanisme***MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLUI**

Grenoble-Alpes Métropole a décidé de procéder à une modification du PLUi afin de rectifier des erreurs matérielles, de préciser ou modifier la règle, de procéder à des modifications liées à des secteurs de projet et d'ajouter une annexe informative.

Ces adaptations se feront par le biais d'une procédure de modification simplifiée. S'agissant d'une procédure simple, il n'y aura pas d'enquête publique mais une mise à disposition au public des documents, courant février.

**Grenoble-Alpes Métropole**

| 04 76 59 59 59

| [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) > rubrique Services > Urbanisme et foncier*Cadre de vie***DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

En décembre et en janvier, la Métropole a procédé à des travaux sur réseau d'assainissement chemin de la Croze / entrée de Belmont (mise en séparatif du réseau). Ces travaux sont programmés en deux phases: du 20 novembre

au 18 décembre 2020 sur la partie non circulaire du chemin et du 11 janvier à fin février 2021 sur la partie circulaire. Des impacts sur la circulation sont à prévoir sur chaque phase (notamment alternat sur la RD111).

*Cadre de vie***AMÉNAGEMENT PIÉTON POUR LE CHEMIN DE LA GORGE**

Dans la continuité de son travail sur l'accessibilité et les modes de déplacement doux, la commune a fait aménager une nouvelle portion du cheminement piéton chemin de la Gorge, offrant ainsi une continuité piétonne jusqu'au bourg (D524).

Des aménagements permettent également de diminuer la largeur de la voie et donc la vitesse des véhicules empruntant ce chemin, pour une meilleure sécurité des déplacements piétons.





### Cadre de vie

## LES TRAVAUX DE LA CHARTREUSE DE PRÉMOL AVANCENT

Après une première phase de déblaiement et étayage de la ruine de la Porterie de Prémol fin 2019 afin de stopper sa dégradation, les travaux de reconstruction du bâtiment et de consolidation des voûtes en ruines à l'entrée du site ont enfin pu commencer début juillet 2020.

### RECONSTRUIRE EN PRÉSERVANT LE PASSÉ

Le bâtiment patrimonial, qui constituait l'entrée d'une ancienne Chartreuse de femmes, sera reconstruit selon un plan de la liquidation des biens du clergé régulier, ordres de femmes (côte 1Q410), qui constitue un relevé fidèle de l'existant en 1739. Les travaux consistent à remonter et consolider les murs partiellement effondrés, à replacer les pierres de taille retrouvées sur place et à compléter celles manquantes par de nouvelles ; ce travail étant effectué soigneusement par des tailleurs de pierres (Entreprise de maçonnerie Jacquet). Une charpente reformant la toiture d'origine avec les trois ailes et leurs toits en pavillons sera reconstruite et couverte d'ardoises (entreprise de charpente Vaganay) conformément à l'état des lieux réalisé au 18<sup>e</sup> siècle.

### LA SUITE AU PRINTEMPS

Les travaux de maçonnerie, suspendus avec l'arrivée de la neige en décembre, reprendront au mois de mars si les conditions climatiques le permettent et seront suivis de la réalisation de la toiture. Cette tranche de travaux, en charge du Service Construction de Grenoble-Alpes Métropole (Direction Construction Bâtiments et Moyens Matériels) et suivie par l'architecte du Patrimoine et ingénieur Bruno Morel, devrait se terminer en début d'été 2021.



### VALORISER LE SITE

En complément de cette intervention sur le bâti, une étude de valorisation paysagère du site est lancée par le Service de Gestion du Patrimoine Naturel et Arboré de la Métropole pour un démarrage de travaux prévu fin 2021.

De la signalétique a d'ores et déjà été installée sur le site, à laquelle s'ajoute la reproduction du site en bronze, scellée dans la pierre.

*Cadre de vie***LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC POURSUIT SA MODERNISATION**

La commune renouvelle et modernise chaque année son réseau d'éclairage public. De nouveaux mâts sont installés et les ballons fluos sont peu à peu remplacés par des Leds, moins consommatrices d'énergie. Deux tranches de travaux ont été actées fin 2020.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la commune de se doter d'équipements davantage respectueux de l'environnement et notamment des espèces animales nocturnes, mais également de réduire la consommation énergétique de son réseau d'éclairage public. Pour cela, la commune s'engage notamment à installer des équipements avec des

températures de couleur chaudes (inférieures ou égales à 2200 kelvin) et de pratiquer l'extinction nocturne de 22h30/23h (à définir) jusqu'à 5h du matin.

Pour financer ces travaux, la commune pourra compter sur le soutien financier du Département de l'Isère et de Grenoble-Alpes Métropole (le reste à charge pour la commune serait alors de seulement 35 % du coût de ces investissements). A cela pourrait également s'ajouter une aide financière supplémentaire obtenue dans le cadre du dispositif Certificat d'Économie d'Énergie.

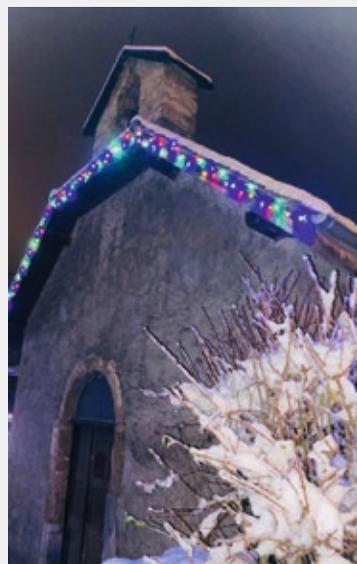
**COMMENT SIGNALER UN POINT LUMINEUX DÉFECTUEUX ?**

Pour Vaulnaveys-le-Haut, il a été décidé, conjointement avec la Métro, qu'une intervention sur le réseau d'éclairage public serait diligentée à compter de 7 points lumineux défaillants. Le signalement des ampoules à remplacer se fait via la collectivité (accueil de la mairie) ou directement par l'administré. Ainsi, à l'instar de la voirie, les habitants peuvent signaler tout dysfonctionnement via la plateforme en ligne : <https://demarches.lametro.fr> ou grâce au n° vert 0 800 500 027.

*Cadre de vie***FAUT QUE ÇA BRILLE !**

Cette année, la commune a investi dans de nouvelles décorations pour les fêtes de fin d'année. Ces sept illuminations ont été déployées sur le territoire communal ; et c'est une première, la chapelle de Belmont a aussi bénéficié d'un éclairage festif. C'est la société GreenAlp qui est en charge de la pose et la dépose des décorations lumineuses.

De quoi redonner un peu de baume au cœur en cette période d'ordinaire si chaleureuse et conviviale.





Des locaux modulaires ont été installés début décembre pour accueillir les élèves concernés le temps de la durée des travaux.

## Cadre de vie ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE: LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EST EN COURS

Le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire fait l'objet cette année d'une réhabilitation et d'une importante rénovation énergétique. **9 lots ont été attribués** (voir ci-contre).

Des échanges avec le Directeur de l'école élémentaire, M. Whitead, ont eu lieu afin de concevoir au mieux les nouvelles classes (emplacement des rangements, des prises électriques, des tableaux, etc.) selon les besoins des utilisateurs.

Les écoliers concernés découvriront leur nouvelle classe à la rentrée scolaire 2020-2021.

### LES 9 LOTS ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS FIN D'ANNÉE 2020

#### Lot 01 GROS ŒUVRE-DÉMOLITIONS:

SEBB (St-Martin d'Hères-38) pour **37 896,10 € HT** ;

#### Lot 02 MENUISERIES EXTÉRIEURES-INTÉRIEURES:

SARL GAUTIER (Villard-Bonnot-38) pour **57 963,60 € HT** ;

#### Lot 03 CLOISONS-DOUBLAGES-FAUX-PLAFONDS:

EVF (Vinay-38) pour **20 348,60 € HT** ;

#### Lot 04 CARRELAGE-FAÏENCE:

EUROCONFORT Maintenance (Grenoble-38) pour **1 790,48 € HT** ;

#### Lot 05 CHAUFFAGE-VENTILATION-SANITAIRES:

ANDREOLETY-PINEL (Vaulnaveys-le-Haut-38) pour **52 473,60 € HT** ;

#### Lot 06 ÉLECTRICITÉ:

DOMOLIGHT (Claix-38) pour **36 254,49 € HT** ;

#### Lot 07 DÉSAMIANPAGE:

CPN Environnement (St-Maurice de Cazevieille-30) pour **8 908 € HT** et marché complémentaire pour **4 661 € HT** ;

#### Lot 08 SOLS SOUPLES:

LARBI des Revêtements (Villeurbanne-69) pour **9 803,45 € HT** ;

#### Lot 09 PEINTURES:

Christian FAY (Posat-38) pour **8 420,60 € HT**.

**La maîtrise d'œuvre** a été attribué à Alexandre MUCCI, architecte DPLG (**24 300 € HT**). **Le contrôle technique** à SOCOTEC (**3 550 € HT**), **le diagnostic amiante et plomb** également à SOCOTEC (**1 390 € HT**) et le **coordinateur de sécurité et de protection de la santé** (CSP) à l'agence ACHARD (**2 460 € HT**).

*Acteurs éco locaux***AGENCE PERSPECTIV'IMMO**

Ludivine Riondet vient de démarrer son activité en auto-entreprise en tant que conseillère en immobilier. L'agence Perspectiv'immo est née! Elle gère Grenoble et toute sa périphérie.

Pour Ludivine, son agence, c'est l'immobilier de l'humain et du tout en main! Elle vous propose écoute, conseil fiscal, juridique et commercial, partenaire financier, partenaire de la décoration intérieure, travail d'équipe et de qualité.

Tout a été pensé pour que votre bien se vende rapidement et au meilleur prix. Tout a été conçu pour

que votre projet de vie s'acquière dans une tranquillité d'esprit.

Que vous soyez vendeur ou acquéreur, contactez-la pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel vous établirez ensemble la meilleure façon d'atteindre votre but.

A noter, l'agence recrute également de futurs conseillers en immobilier.



**Ludivine Riondet**  
conseillère Perspectiv'Immo



**EN SAVOIR** ++  
+

📞 | 06 48 19 47 74

@ | ludivineriondet.perspectivimmo@yahoo.com

*Acteurs éco locaux***MÉMAMNALI**

Cécile Besson, au travers de Mémamnali, crée des accessoires textiles 100 % coton bio autour de la naissance, du bien-être et du zéro déchet.

Forte de son expérience de maman de 5 enfants et de son éducation, Cécile a à cœur de prendre soin des bébés et de leur maman tout en respectant notre planète. Pour cela, elle propose entre autres des matelas de soutien pour bébé inspirés par Montessori ainsi que des produits de soins.

Elle accompagne les femmes tout le long de leur maternité grâce à des coussins évolutifs, des coussinets d'allaitement et des bouillottes en lin pour leur apporter confort et bien-être.

Pour le quotidien de toute la famille, Mémamnali a également développé une gamme zéro déchet (mouchoirs, serviettes hygiéniques lavables, etc.) afin de prendre soin de notre environnement et des économies du foyer.



**EN SAVOIR** ++  
+

@ | contact@memamnali.fr  
www.memamnali.fr

*Acteurs éco locaux***LA LOGE DE LILLY****Aline Argento**

dirigeante de La loge de Lilly

À la suite d'études dans le tailleur homme et l'habillement métiers du spectacle, Aline Argento s'est lancée à son compte à Vaulnavays-le-Haut, dans la confection de vêtements sur mesures, la retouche et la création d'accessoires. Elle travaille depuis son domicile.

Passionnée par le zéro déchet et d'« upcycling » (recyclage), elle crée des accessoires qui s'inscrivent dans ces démarches de développement durable: sacs à vrac, lingettes démaquillantes, serviettes intimes lavables, etc. Elle donne également des cours de couture à domicile et se déplace jusque chez vous, si besoin, pour les retouches et la confection.

**EN SAVOIR** <sup>+++</sup>

-  | 06 64 54 98 64
-  | alineraulin@gmail.com
-  | la loge de lilly, atelier de couture
-  | www.lalogedelilly.wix.com/lalogedelilly
-  | lalogedelilly

*Acteurs éco locaux***AISINA**

Alexandra Levy est Vaulnaviarde et cheffe de projets culturels et événementiels freelance. Elle conseille, accompagne ou gère tout ou partie de tout type de projets, qu'ils soient culturels, événementiels ou patrimoniaux. Elle intervient auprès des entreprises, des associations mais également des agences événementielles et des collectivités publiques. Son champ d'action est large! Par exemple, elle peut être mandatée par



une association afin de trouver des financements privés et publics (fichier contacts qualifiés, élaboration de dossiers de subvention, de dossiers de présentation pour les mécènes, etc.). N'hésitez pas à la contacter pour vos projets!

**EN SAVOIR** <sup>+++</sup>

-  | 06 75 01 45 89
-  | contact@aisina.fr
-  | www.facebook.com/Alexandra.Levy.Aisinaitseasynow

Libérer les blocages  
et harmoniser le corps

Nathalie Lefrançois

+33 (0)7 66 57 19 32  
nl.harmonisation@free.fr

*Acteurs éco locaux***RIVALIS**

Nicolas Pham, membre du réseau Rivalis, accompagne les dirigeants des petites (et très petites) entreprises locales dans le pilotage de leur activité.

Pour cela, il s'appuie sur la méthode Rivalis (26 ans d'existence) qui se déroule en plusieurs phases :

- à partir d'un audit complet de l'entreprise réalisé gracieusement, le chef d'entreprise peut projeter son projet dans le futur et y raccrocher ses projets d'investissement, embauches, salaire, etc. ;
- s'il le souhaite, il peut mettre en place les méthodes et outils permettant de contrôler la rentabilité affaire par affaire, en étant accompagné pas-à-pas ;
- à la fin de l'accompagnement, il est autonome dans son pilotage et le co-pilote va aider une autre entreprise.

Artisans, commerçants et dirigeants de TPE, Nicolas vous propose de booster la performance de votre entreprise! Contactez-le!



**EN SAVOIR** <sup>++</sup>  
+

- ☎ | 07 66 44 07 39
- @ | nicolas.pham@rivalis.fr
- 🌐 | www.pilotage-entreprise-rivalis.com/

*Acteurs éco locaux***NL HARMONISATION**

Souvent, les maux récurrents ont une origine énergétique et psychologique avant de se porter sur le physique. Trouver le point d'origine et faire les changements nécessaires dans nos vies permet de soulager bien des maux. C'est ce que vous propose Nathalie Lefrançois avec NL Harmonisation.

Son expérience lui permet de proposer la méthode la plus adaptée en fonction de vos problématiques. Elle vous aide à identifier et libérer les blocages. Cela passe par la prise de conscience de l'origine d'un trouble, puis par son harmonisation au niveau énergétique.

Bien sûr, ces techniques ne remplacent en rien l'avis d'un médecin ni un traitement prescrit, mais elles sont un complément très utile au retour à la santé. Nathalie utilise plusieurs techniques dont la réflexo-

logie chinoise, réflexologie faciale, le massage ayurvédique, l'harmonisation globale ou encore les soins énergétiques. Elle exerce à son domicile ou chez vous, voire à distance, selon les besoins.

**EN SAVOIR** <sup>++</sup>  
+

- ☎ | 07 66 57 19 32
- @ | nl.harmonisation@free.fr
- 🌐 | www.nlharmonisation.com

## VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE ?

### RETOUR SUR LES ANIMATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE

La traditionnelle Heure du Conte de Noël n'a pas eu lieu cette année en raison des contraintes sanitaires et un accueil limité du public. Toutefois, la magie des fêtes était bien présente grâce aux deux animations proposées durant le mois de décembre. L'opération pochette-surprise a connu un grand succès. À l'intérieur de ces pochettes kraft, une sélection de 2 à 4 documents faite par l'équipe de la bibliothèque était à découvrir chez soi. Le but de cette opération était de se laisser guider, surprendre et faire le plein de lectures pendant les vacances. Elle a également permis à des livres peu empruntés de sortir des

rayonnages et d'être lus seul ou en famille.

Une vente de livre d'occasion s'est également tenue pendant les fêtes, 1€/le livre. De la littérature adulte et jeunesse dont la bibliothèque se sépare pour laisser place aux nouvelles acquisitions.

### UNE NOUVELLE VERSION DU CATALOGUE EN LIGNE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

En 2020, suite aux confinements, la bibliothèque a fermé ses portes à plusieurs reprises. Néanmoins, elle a su se réinventer afin de garder le lien avec ses lecteurs en mettant en place le BIBLIOTake (service de prêt/retour en mode « drive »). Durant cette période, la consultation à distance du fonds de la bibliothèque a pris tout son sens et nous a conduit à repenser son catalogue en

ligne pour une meilleure ergonomie. Depuis mi-janvier, celui-ci a été modifié, nous l'espérons plus visuel et simple d'utilisation. Pour rappel, il permet aux lecteurs de consulter le fonds de la bibliothèque, réserver des ouvrages, découvrir les nouveautés et accéder à leur espace personnel. Il suffit de se munir de sa carte lecteur pour avoir le login utilisateur. Les bibliothécaires sont là pour vous aider, n'hésitez pas à les solliciter pour comprendre le fonctionnement de ce nouveau catalogue en ligne.

### QUOI DE MIEUX QU'UNE LECTURE DOUCE ET LÉGÈRE POUR DÉBUTER CETTE NOUVELLE ANNÉE ?!

#### LA RÉPUBLIQUE DU BONHEUR, Ogawa Ito

Hatoko est la propriétaire d'une petite papeterie à Kamakura où elle exerce également son métier d'écrivain public. Différentes personnes, aux destins drôles ou tragiques, se confient à elle pour faire appel à ses talents de calligraphe. Toute jeune mariée, elle découvre la joie d'être mère au sein de sa nouvelle famille recomposée. Elle enseigne à l'enfant



l'art de la calligraphie, lui fait découvrir les recettes japonaises et lui apprend les plaisirs simples de la vie (une balade, la venue du printemps, la caresse d'un chat...).

L'auteur nous révèle « les sources invisibles du bonheur » dans notre vie quotidienne. Une sorte de bien-être émane lors de la lecture de ce roman qui nous permet de cultiver l'art d'être heureux.

### ÉVÈNEMENT À VENIR

#### Samedi 6 février : PIÈCE À VIVRE

Dans ce solo, le quotidien de chaque lieu sert la danse, l'embarque, et soudainement donne voix à la danseuse.

Sylvie Guillermin parle, chante, ouvre et ferme des portes, grimpe dans



### TARIFS

10 € par famille  
5 € pour une carte adulte  
1 € pour une carte enfant

### HORAIRES

Mardi, mercredi et vendredi :  
16h30 à 19h  
Samedi : 10h à 12h  
Fermée les jours fériés et les samedis des congés scolaires  
Août : ouverture uniquement les vendredis

### COORDONNÉES

📍 | 71 impasse du champ de foire 38410 Vaulnaveys-le-Haut  
☎ | Tél. 04 76 89 25 05  
@ | bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr  
🌐 | www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr  
f | Page facebook <https://bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr/>

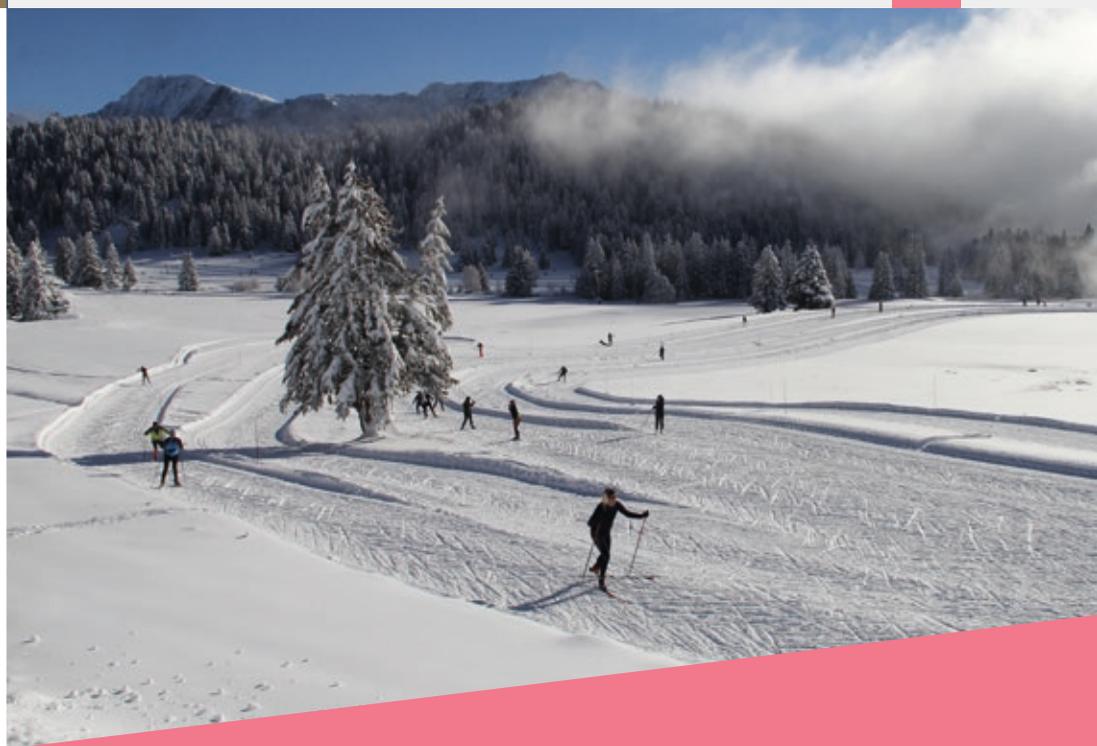
des espaces possibles, tables ou fauteuils, coussins et étagères... supports où s'accrocher sans rien casser, sans rien abîmer. Des images défilent sur le mur, soutenues par la musique d'Arash Sarkechik et Smadj, des diapositives de vacances, de voyages, de situations. La pièce - espace de vie et œuvre artistique à la fois - vit, se déplace, se transforme, devient un lieu propice à la création.

Découvrez ce spectacle au sein de la bibliothèque samedi 6 février (heure à préciser).

**Inscription sur réservation**  
au 04 76 89 25 05,  
place limitée.



©Jean-Pierre Maurin



## Chamrousse

# FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS À CHAMROUSSE

Cet hiver 2020-2021 nous réserve bien des surprises. Les professionnels du tourisme de Chamrousse s'adaptent chaque jour pour vous proposer de vivre de bons moments en altitude.

Les activités sont nombreuses pour le bonheur des petits et des grands :

- **Ski de fond** : apprenez un nouveau style de glisse avec l'ESF ;
- **Raquettes** : découvrez les lieux secrets et sauvages avec Olivier Bizet, le Bureau des Guides et Accompagnateurs de Chamrousse et l'ESF ;
- **Ski de randonnée** : plusieurs parcours et niveaux possibles en compagnie du Bureau des Guides et l'ESF ;
- **Snowboard** : cours pour les débutants avec l'ESF ;
- **Motoneige** : randonnées proposées par GTR Mountain pour les adultes, en forêt en journée ou en échappée de soirée, les ados et les enfants ;
- **Baptême en chiens de traîneaux** avec la Draye Blanche sur le Plateau de l'Arselle ;
- **Tube park** : embarquez à bord d'une bouée et faites le plein de sensa-

tions ;

- **Spa** : détendez-vous aux Bains de Chamrousse avec jacuzzi, sauna, hammam, piscine et soins ;
- **Hélicoptère** : envollez-vous avec Heli-saïr ;
- **Luge** en accès libre et sécurisé sur tous les pôles de la station ;
- **Atelier de fabrication de savons**, produits cosmétique et d'entretien naturels avec Savon Doux Voyage et Réalise &.

**Nouveauté** : un escape game en plein air, une aventure perchée à Chamrousse. Munis d'un smartphone, les participants résolvent des énigmes, activent des interactions et se déplacent dans la station afin de retrouver Léo et comprendre ce qu'il s'est passé.

EN SAVOIR  

 | [chamrousse.com](http://chamrousse.com)

## COMITÉ DES FÊTES



L'année 2020 se termine. Une année dont on se souviendra longtemps. Sortie tout droit d'un mauvais roman de science-fiction ou digne des meilleurs films d'angoisse. Qui aurait cru un jour pouvoir entrer

masqué dans une banque ou une bijouterie?

Dans un monde ordinaire, nous aurions pu nous rencontrer lors de l'assemblée générale, voyager de la Suisse jusqu'à l'océan (projection de la Grande

Traversée), fêter les vendanges et le vin nouveau pendant la soirée Beaujolais, faire nos achats au marché de Noël ou jouer tous ensemble autour d'une galette en ce début 2021 (soirée jeux et galette). Seulement, voilà. Rien ne s'est passé comme prévu. Ce n'est que partie remise, car nous saurons vous faire oublier les distances, retrouver le plaisir de se toucher, tousser sans être regardé de travers par les voisins, respirer autrement qu'à travers un masque,

saisir une poignée de porte sans la désinfecter avant et/ou après...

Nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de ces prochaines manifestations:

■ Samedi 27 mars 2021: CHORALE Chœur d'hommes « Les copains de Char treuse »

■ Samedi 3 avril 2021: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

■ Dimanche 9 mai 2021: FOIRE AUX PLANTS – VIDE GRENIER

■ Samedi 19 juin 2021: FÊTE DU VILLAGE et FEUX DE LA SAINT-JEAN

Dans l'espoir de jours meilleurs, gardons nos distances et prenons soin de tous.



EN SAVOIR   

@ | [comitefetes@laposte.net](mailto:comitefetes@laposte.net)  
 | [comitedesfetesdevaulnaveys.com](http://comitedesfetesdevaulnaveys.com)  
 | [ComitedesfetesdeVaulnaveyslehaut](http://ComitedesfetesdeVaulnaveyslehaut)

## BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

### Un hiver pas ordinaire et pourtant

Depuis bientôt une année, les saisons se sont succédé avec leurs lot de restrictions pour les humains mais fort heureusement sans dommage pour les végétaux. Avec le confinement, les bonsaïkas ont eu plus de temps pour peaufiner leurs arbres, voilà peut-être un point positif. Maintenant que la période hivernale est installée, nous n'avons que peu d'interventions à réaliser ; nous attendons le réveil du printemps.

Pour le Bonsaï Club, le nouvel exercice 2020/2021 s'annonçait bien puisque malgré le maintien de quelques restrictions

sanitaires, nous avons pu participer à la journée Uriage aux Jardins en septembre dernier. Cela aura été d'ailleurs notre seule représentation de l'année mais parmi les rencontres faites, nous avons gagné quelques nouveaux membres dans notre association.

Au fur et à mesure des années, comme dans toutes les associations, des membres arrivent et d'autres partent mais pour le Bonsaï Club, le noyau dur s'étoffe lentement mais sûrement. C'est vraiment un bon signal pour les personnes qui s'investissent mais aussi pour la qualité de nos arbres. Le Bonsaï Club de Belledonne gagne



en notoriété puisqu'il fera l'objet d'un article dans la revue Esprit Bonsaï N° 110 de février – mars 2021. Régulièrement, cette revue nationale met à l'honneur un club pour son travail accompli et aussi pour son état d'esprit.

Heureusement, la technologie nous permet de rester en contacts grâce à la vidéoconférence pour quelques séances théoriques et à l'application WhatsApp qui nous permet de communiquer et d'échanger.

EN SAVOIR   

@ | [bcdb38410@gmail.com](mailto:bcdb38410@gmail.com)  
 | [www.bcdb.fr/](http://www.bcdb.fr/)



### ENCOMBRANTS

Aucune date de nouvelle collecte n'est connue au moment de la rédaction de ce numéro. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



### DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

### DÉCHÈTERIE

- De novembre à mars : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 9h à 17h30.
- D'avril à octobre : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h30. Le samedi de 8h30 à 18h30.  
Tél. : 0 800 50 00 27



### SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77  
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



### VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



### ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appeler le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



### MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09  
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche.



### DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu les lundis 29 mars, 21 juin et 29 novembre à la salle polyvalente, de 9h à 12h et de 16h30 à 19h45.



### POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



### POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



### RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



### FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.  
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



### BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



### TRANSPORTS

#### Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères  
« Sciences sociales »  
AlloTag : 04 38 70 38 70  
www.tag.fr

#### Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire  
Allo Transisère : 0 820 08 38 38  
www.transisere.fr



### COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr), la page Facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



### MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

### AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.  
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



### INSCRIPTIONS

#### SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



### ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.  
Infos : 04 76 53 37 30 - [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



### CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.  
Infos : 04 76 00 19 09 - [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



### CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à [accueil@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:accueil@vaulnaveys-le-haut.fr)

# CARNET

## NAISSANCES\*

- RABBIA** Aline, Elisa, Flora née le 27 octobre 2020  
**MASSIEYE HERRERO** Oscar né le 11 novembre 2020  
**SITZIA** Romy née le 17 novembre 2020  
**BARRALLON** Charlotte, Evelyne, Claire, Lily née le 9 décembre 2020  
**COSTA** Nina, Julia, Cerise née le 10 décembre 2020

## MARIAGE

- SARAIVA** Rui, Manuel et **GOMES MADALENA DA COSTA** Sandra, Isabel le 17 octobre 2020

## DÉCÈS

- FRANCO-RANDISSON** Gilbert, Jean le 5 novembre 2020  
**IZYLOWSKI** André le 15 novembre 2020  
**CLET** Colette, Sylvie, Christine née GOIRON le 19 novembre 2020  
**CÉDELLE** Irény née GLEZNER le 30 novembre 2020  
**BESSON** Colette, Jeanine, Denise le 3 décembre 2020  
**EYMIN-PETOT-TOURTOLLET** Sylviane, Louise, Joséphine née CENCIARINI-VALLON le 18 décembre 2020  
**GARCIA** Maria née MICHAVILA-FONOLLOSA le 23 décembre 2020

# À NOTER

## BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 -19h,  
Mercredi : 16h30 -19h,  
Vendredi : 16h30 -19h,  
Samedi : 10h-12h,  
Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ; en août, ouverte les vendredis uniquement.  
71 impasse du Champ de Foire, Tél. 04 76 89 25 05  
[www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82  
Du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

## CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h à 18h

## MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h, place Eugène Riband

## MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

# AGENDA

LES DATES DE L'AGENDA SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES, REPORTÉES OU SUPPRIMÉES EN FONCTION DES RESTRICTIONS EN VIGUEUR DUES À LA SITUATION SANITAIRE.

■ Compte-tenu de la situation sanitaire en ce début d'année, la cérémonie organisée à l'occasion des vœux a été annulée.

■ Pour les mêmes raisons, la campagne de recensement initialement prévue entre fin janvier et début février a été reportée à 2022.

## FÉVRIER

### Samedi 6 février

Pièce à vivre (solo de danse), par la bibliothèque municipale

## MARS

### Samedi 27 mars

Chorale, par le Comité des Fêtes

### Dimanche 28 mars

Semi-marathon Grenoble-Vizille

## Lundi 29 mars

Don du sang, par l'ADSB

## AVRIL

### Samedi 3 avril

Soirée jeux de société, par le Comité des Fêtes

## MAI

### Dimanche 9 mai

Foire aux plants et vidégrenier, par le Comité des Fêtes et la commune

## JUIN

### Lundi 21 juin

Don du sang, par l'ADSB

### Samedi 19 juin

Fête du village et Feux de la Saint-Jean, par le Comité des Fêtes et la commune

## NOUVEAU !



Retrouvez-nous désormais sur Instagram ([vaulnaveys\\_le\\_haut](https://www.instagram.com/vaulnaveys_le_haut)) et sur notre chaîne Youtube (Vaulnaveys-le-Haut officiel).  
Et toujours sur Facebook (Vaulnaveys-le-Haut officiel) !



# Le Bulletin n°89 VAULNAVEYS- LE-HAUT JANVIER 2021

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°89 - JANVIER 2021

**Directeur de la publication :**  
Jean-Yves PORTA, Maire

**Responsable de la publication :**  
Lorine CARRIERE, adjointe en charge de la communication

**Comité de rédaction :**  
Pascal BESESTY, Isabelle COURANT, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY, Benoît GILLET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

**Ont participé à la rédaction :**  
les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, les acteurs économiques vaulnaviardiens, l'Office de Tourisme de Chamrousse, SICCE, Grenoble-Alpes Métropole

**Photos - illustrations :**  
Les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, les acteurs économiques vaulnaviardiens, Johannes BRAUN, Michel DORIS, Alain DOUCÉ, COFORET, Sandrine DELAGE-FRANCK, FFA-Daniel BLIN, FFA-Éric MARIE, RAM / SICCE, CP OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Adobe Stock, imagesetrevues.fr, Flaticon, Freemages, D.R.

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1 980 ex.

Dépôt légal : JANVIER 2021

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie Notre-Dame - papier certifié (PECF)

